

**POLITIQUE D'ÉGALITÉ ENTRE
LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LA
MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DENIS-DE LA BOUTEILLERIE**



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Beauport



(DE WIKIPÉDIA)

ADOPTÉE LE 6 MAI 2013

PRÉAMBULE :

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental et constitue une valeur essentielle de la démocratie. Malgré tous les acquis des dernières décennies et l'adoption de lois qui garantissent l'égalité de droit, des inégalités persistent au plan social, économique et politique. C'est dans cette optique que l'adoption d'une politique d'égalité vise à établir les balises concrètes qui permettront de préserver les acquis et de progresser encore davantage vers l'égalité. C'est une façon de reconnaître qu'il faut aider le changement à se produire et de témoigner de notre volonté d'y parvenir (Politique d'égalité de la CRÉ BSL, mars 2010).

Cette démarche favorise le développement des valeurs suivantes :

- Respect
- Démocratie
- Justice sociale
- Concertation
- Participation citoyenne

1- LE CONTEXTE dans lequel s'inscrit la démarche de se doter d'une politique d'égalité :

1.1 – Une volonté gouvernementale

- La Charte des droits et libertés de la personne
- La politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* et son plan d'action

1.2 – Une volonté régionale

- Politique d'égalité de la CRÉ-BSL
- Entente spécifique pour l'égalité de la CRÉ-BSL
- Politique d'égalité de la MRC de Kamouraska adoptée en décembre 2012
- Le Pacte rural 2007-2014 adopté par la MRC de Kamouraska place l'égalité entre les femmes et les hommes en seconde place dans sa liste de priorités

1.3 – Une volonté municipale

- En 2003, la municipalité adoptait un plan de développement, mis à jour en 2007 en collaboration avec le CLD.
- Le 1^{er} décembre 2008, la Municipalité a adopté la *Charte des valeurs pour des municipalités équitables* proposée par la Table de concertation des groupes de femmes du BSL.
- En septembre 2011, la municipalité s'est dotée d'une politique familiale. La démarche a été précédée d'un sondage auprès de la population ayant suscité 71,6% de participation.
- La démarche MADA est en cours et sera adoptée en 2013.

Par conséquent, une politique d'égalité reposant sur le **principe fondateur** suivant : *que notre vision du développement se base sur l'atteinte d'une plus grande égalité entre les hommes et les femmes* y trouve tout naturellement sa place.

2 – LE PORTRAIT (état de la situation)

2.1- Quelques éléments dressant un portrait socio-économique de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie :

- La population de Saint-Denis-De La Bouteillerie se mobilise facilement pour les projets grands et petits. On y remarque une solidarité très marquée.
- L'administration municipale est proactive et l'implication bénévole est accentuée, importante et nécessaire.
- D'après les données du recensement 2011, la population totale est de 503 personnes dont 120 ont plus de 65 ans (24%) autant d'hommes que de femmes. Une soixantaine de personnes vivent seules, autant d'hommes que de femmes. Mais passé 65 ans, on retrouve davantage de femmes. Sur un total de 150 familles, 15 (10%) sont des familles monoparentales et environ la moitié sont dirigées par une femme.
- Une particularité concernant l'emploi à Saint-Denis est la part du travail à domicile très importante (43 %). Cette particularité a pour incidence d'augmenter la part de la population qui travaille dans sa municipalité de résidence (51%). En 2008, la municipalité comptait 29 entreprises.
- Selon le recensement de 2006, le pourcentage de personnes à faible revenu avant impôt était de 10,4% chez les femmes et de 5,4% chez les hommes. Les femmes ont déclaré davantage d'heures non rémunérées consacrées aux soins aux enfants (53%) et aux soins aux personnes âgées (61%).
- La municipalité de Saint-Denis a consacré une plus grande part de son budget pour l'administration générale (22 %), le transport (29 %) et la santé et le bien-être (7 %) que la moyenne des municipalités de la MRC et que celles de la province, mais proportionnellement moins dans le domaine des loisirs et de la culture (4 %). (SADC du Kam, automne 2009)
- La municipalité compte plusieurs installations sportives, dont une patinoire couverte, une bibliothèque informatisée avec accès WiFi, un centre multidisciplinaire comprenant une salle communautaire.
- Plusieurs services de proximité sont présents : poste d'essence et épicerie, bureau de poste, comptoir bancaire, église, école primaire, maison des jeunes, garde scolaire et service de garde, transport collectif.

Indice de développement de la municipalité selon la Direction du développement rural 2008 est de 3,22. L'indice moyen pour le Québec est égal à 0; la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie se porte plutôt bien à ce niveau.

2.2– La place qu'occupent les femmes et les hommes dans les différentes organisations en 2013 :

- Le conseil municipal est paritaire et sa composition est représentative tant au niveau de l'âge et des compétences, que du territoire et des secteurs d'activité.
- La municipalité a été dirigée plus d'une fois par une mairesse.
- Les femmes sont très bien représentées au niveau des comités, organismes et commerces incluant une forte proportion dans les postes décisionnels.

3 - POLITIQUE D'ÉGALITÉ DE LA MUNICIPALITÉ

3.1 – Le but :

En adoptant une politique d'égalité, la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie s'engage à se donner les moyens de favoriser l'atteinte d'une égalité réelle (mêmes droits, mêmes responsabilités, mêmes possibilités) entre les hommes et les femmes de sa collectivité.

3.2 – Les objectifs poursuivis :

Selon les différents champs de compétence municipale :

La Gouvernance (Conseil municipal, comités de travail, les décisions, les communications, etc.)

- Encourager la participation citoyenne, tant des femmes que des hommes afin d'assurer la relève et de renforcer le sentiment d'appartenance
- Favoriser la parité sur les comités et les instances de décision
- Consolider la cohésion et la concertation entre les organismes et assurer une communication efficace à tous les niveaux
- S'assurer que les retombées sociales, économiques, régionales et locales du développement social et économique bénéficient également aux femmes et aux hommes.

La Municipalité en tant qu'employeur :

- Maintenir l'équité salariale
- Poursuivre l'application des mesures de conciliation famille- travail- implication sociale
- Assurer l'intégration du principe de l'égalité et de l'équité aux pratiques de gestion des ressources humaines de la Municipalité

Les services offerts par la Municipalité :

- Tenir compte des réalités et des différences entre les femmes et les hommes dans l'accessibilité aux services, aux programmes et aux mesures
- Favoriser, appuyer et encadrer les demandes issues des citoyennes et des citoyens

3.3 – Les pistes d'action

- Utiliser l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) pour bénéficier de données sexuées dans l'interprétation des résultats obtenus lors de sondages, consultations et pour mesurer l'impact des décisions prises
- Utiliser graduellement les principes de la rédaction épiciène afin d'être plus inclusif dans les communications
- Tendre à demeurer une communauté accueillante pour toutes et tous en offrant une qualité de vie à prix abordable, en favorisant des services accessibles localement et en offrant des activités pour tous les âges et tous les goûts, entre autres pour attirer et retenir de nouveaux arrivants.
- Travailler avec le Centre-femmes pour identifier des candidatures féminines lors de postes à combler et/ou de reconnaissance à attribuer
- Reconnaître publiquement l'apport des bénévoles dans l'organisation d'activités et la participation à des comités.
- Continuer à être proactif dans la recherche de solutions pour assurer la sécurité de la population sur le territoire de la municipalité
- Offrir des services de garde adaptés aux besoins des familles.

3.4 - Les engagements de la Municipalité

La Municipalité s'engage à :

- Élaborer, mettre en œuvre, évaluer un plan d'action pour l'égalité hommes-femmes
- Nommer une personne responsable de l'application de la politique d'égalité et du suivi du plan d'action
- Reconnaître l'expertise et collaborer avec la Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent et le Centre-Femmes La Passerelle du Kamouraska pour les questions reliées à l'égalité et aux conditions de vie des femmes.
- Sensibiliser les partenaires et la population aux avantages d'une culture de l'égalité dans la vie de la communauté et l'intégrer dans les politiques à venir (politique familiale, plan de développement, pacte rural, démarche MADA ...).

CONCLUSION

La Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie est déjà sensibilisée à la question de l'égalité.

Par conséquent, afin d'assurer le succès de la politique d'égalité, trois principes seront mis de l'avant :

- Volonté commune de poursuivre et d'améliorer les actions déjà entreprises
- Communication efficace
- Adhésion des partenaires et de la population à la politique d'égalité

RÉFÉRENCES :

- MCCCCF, *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait, Politique gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2006 et Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015
- CRÉ du Bas-Saint-Laurent, *Politique d'égalité entre les femmes et les hommes*, mars 2010
- Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec, *L'implantation d'une politique d'égalité : Guide d'accompagnement à l'intention des partenaires de l'égalité dans les diverses instances régionales*, février 2009
- Politique d'égalité entre les femmes et les hommes, guide d'implantation, Table de concertation des groupes de femmes de G.I.M., novembre 2011
- Pour une gouvernance équitable, Guide de mise en œuvre d'une politique d'équité de représentation hommes /femmes, RÉCIF 02 Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2011
- Politique d'égalité de la Municipalité de Saint-Bruno, décembre 2012
- Statistique Canada, Profil des communautés et Recensement de la population de 2006 et 2011
- Politique familiale, Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie

Adoptée par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie le 6 mai 2013.